



La feuille de chou

Journal gratuit à l'attention des habitants et des amoureux de Sainte-Aulde et de ses hameaux
(Les Davids, Caumont, Chamoust, Moitiébard, Pisseloup, La Bordette et La Porte Ferrée).

Trois grands chantiers accomplis à cette rentrée

**Rue des Grands Prés,
chemin du Veignard, à
Chamoust et aux
Davids, la voirie reprise
en main pour 47 988 €
(voir p. 3).**

SOMMAIRE

- **Mauvaise nouvelle pour les Effaneaux p. 2**
- **Trois grands chantiers de voirie réalisés p. 3**
- **La rentrée de l'école de musique intercommunale p. 4**
- **La rentrée scolaire à Sainte-Aulde p. 5**
- **Histoire de notre village : les feuillets reprennent p. 6**
- **L'agenda p. 8**



Le mot du maire

La rentrée s'est déroulée sous de bons auspices. D'abord celle de notre école qui voit ses effectifs accrus de 11 % par rapport à l'année dernière avec 64 enfants. Même équipe enseignante, quelques aménagements nouveaux réalisés et des projets plein la tête.

Ensuite, les travaux de voirie prévus et promis depuis si longtemps ont été terminés améliorant la sécurité des usagers et leur confort.

Et puis les rendez-vous habituels de rentrée avec la Saint Fiacre qui a pris un peu plus d'ampleur cette année ou la journée du patrimoine.

Enfin, la Feuille de chou renoue avec une vieille habitude : faire revivre l'histoire de Sainte-Aulde grâce aux comptes rendus des conseils municipaux conservés en mairie.

Gérard GEIST



RÉUNION « ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF »

Une réunion est organisée par la CCPF pour tous les domiciles qui ne sont pas raccordés au réseau d'assainissement collectif et qui devront se soumettre à un contrôle diagnostic avant travaux éventuels de leur dispositif d'assainissement.

**lundi 10 octobre 2011 à 19 h
(salle polyvalente Stoll)**

UN 14 JUILLET SOUS LE SOLEIL... ÉVIDEMMENT !

Joli succès pour ce nouveau 14 juillet célébré sur les bords de Marne. Le château gonflable pour les petits, l'harmonie de Bézu-le-Guéry, fidèle au rendez-vous et sans laquelle la fête ne serait pas la fête et le casse-croûte campagnard arrosé, offert aux Saintaldais. Soleil, petite brise, bonne humeur et joie pour les diplômés de cette année qui sont repartis avec 50 € de bons d'achat offert par la commune (Carolane BERGERON, Jennifer CLÉMENT, Manon GONÇALVES, Delphine GUILLOTEAU, Yoan PRIN).



Mairie

10 rue du bourg
77260 SAINTE-AULDE
Tél. : 01 60 23 65 16 – Fax : 01 60 23 59 36
mairie@sainte-aulde.fr
www.sainte-aulde.fr

Directeur de la publication : Gérard GEIST
Maquette et impression en interne

Heures d'ouverture de la mairie
Lundi, mardi et mercredi : 9 h - 12 h
Vendredi : 14 h - 17 h.

Permanence du maire
Tous les mardis de 15 h à 17 h.
ou sur rendez-vous.

Permanence des adjoints au maire
Evelyne Pascard : le lundi de 10 h à 12 h.
Francis Thominet : le mercredi de 10 h à 12 h.

COUP DE FREIN À LA ZONE DES EFFANEUX

Le conseil municipal a décidé de faire appel le 29 août dernier.



L'Association pour la Sauvegarde de l'environnement fertois (ASEPF) dont sont responsables M. RENAUD et Mme CHARLIER, avait émis des recours en justice contre les permis de construire des trois communes concernées par la création de la Zone des Effaneux (Chamigny, Dhuisy et Sainte-Aulde). Le 16 juin 2011, après avoir attendu 2 ans et 7 mois, le jugement du Tribunal administratif est enfin tombé. Tout en donnant tort à l'association sur la validité des permis de construire, le juge s'est appuyé sur la sécurité incendie qu'il considère insuffisante, pour rejeter lesdits permis. Décision étonnante et décevante puisque le Préfet de Seine-et-Marne avait donné une autorisation d'exploiter jusqu'en janvier 2012 et que le SDIS, c'est-à-dire l'autorité des Pompiers en responsabilité de ces questions, avait également émis un avis favorable, certes assorti de recommandations.

Que va-t-il se passer maintenant ?

D'abord en ce qui concerne le jugement. Après s'être concerté avec les deux autres conseils municipaux concernés, celui de Sainte-Aulde a décidé de faire appel à l'unanimité, le 29 août dernier. Sa volonté, partagée par celle de Dhuisy, est de faire valoir et savoir sa stupeur et son indignation devant un jugement provoqué par les recours d'une association, jugement qui balaie d'un revers de main, les décisions et les autorisations données par l'État, le département, la région et les administrations concernées ; mais aussi les perspectives de création d'emplois et de développement économique dans notre canton déjà en grande souffrance.

Et le projet ? La promesse de vente qui lie PROLOGIS est arrivée à terme le 15 septembre. Des décisions devront être prises par les communautés de communes et par le SIEP, d'autant que les emprunts ayant permis l'acquisition des 120 ha, est très lourd pour les collectivités. A suivre donc...

VOIRIE. TRAVAUX ET SÉCURITÉ

TROIS GRANDS CHANTIERS RÉALISÉS EN SEPTEMBRE



Le chemin du Veignard rechargé en enrobé

150 m de long ont été rechargés en enrobé, afin de rendre plus accessibles les propriétés riveraines et de sécuriser la circulation. Ce chantier était attendu depuis longtemps. Il a été confié à l'entreprise VALLET-SAUNAL.

Coût : 4 132,50 € HT.

Les Davids et Chamoust

Toute la voirie a été gravillonnée, y compris la rue Martin. Depuis que l'enrobé avait été entièrement repris en 2002, les bordures se creusaient et les fissures reprenaient leur droit. Afin de prolonger la durée de vie de cette voirie, le gravillonnage est la meilleure et la plus économique des solutions.

Coût : 39 105,50 € HT.



Le busage rue des Grands prés

56 m de busage le long des propriétés, avec sécurisation des bas-côtés. Les eaux pluviales devraient avoir maintenant de quoi s'évacuer sans se répandre sur la voie et faire prendre des risques à la circulation automobile, notamment l'hiver. De plus, l'entrée des domiciles s'en trouvera embellie.

Coût : 6 031 € HT.

(Après négociation, le montant total des travaux a été ramené de 49 269 € à 47 988 €). Une seule subvention a pu être obtenue (5 000 € de la réserve parlementaire du sénateur Michel HOUEL).

COLLECTONS NOS BOUTEILLES DE GAZ

Une opération spéciale de ramassage est organisée par la commune en coopération avec les **Pompiers**

Conserver chez soi de vieilles bouteilles de gaz que l'on croit inoffensives est en fait bien risqué !

De nombreux accidents graves ont lieu chaque année, qui pourraient être évités.



Une collecte exceptionnelle est organisée le week-end du 15-16 octobre 2011. Déposez vos bouteilles sur l'emplacement « handicapés » devant le hangar communal, sous la mairie. Elles seront emportées le lundi par les Pompiers.

EN BREF, DES AMÉNAGEMENTS RÉALISÉS

Un nouveau bac à sable pour l'espace de jeu de l'école, une armoire de rangement pour l'école, des poubelles supplémentaires dans la commune confectionnées « maison », le ralentisseur de la rue des Vernets repris pour correspondre aux normes et atténuer la gêne des usagers, les bornes de trottoir devant l'école.





RENTÉE DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE INTERCOMMUNALE

Créée par la communauté de communes du Pays fertois il y a presque 4 ans, l'école de musique du Pays fertois, s'est installée dans de nouveaux locaux spécialement aménagés situés au 22, avenue du Général Leclerc à La Ferté-sous-Jouarre. Deux antennes existent à Saâcy-sur-Marne et à Saint-Jean-les-deux-Jumeaux. Plus de 20 disciplines, du classique aux musiques actuelles, sont enseignées chaque semaine par 16 professeurs à près de 250 élèves.

Disciplines instrumentales :

violin, violoncelle, flûte traversière, hautbois, clarinette, saxophone, trompette, trombone, accordéon, guitare classique, piano, chant soliste, atelier flûte à bec et pour les musiques actuelles : batterie, guitare et basse électrique. Conjointement, des cours de formation musicale sont donnés.

Il est cependant possible de s'inscrire uniquement à un ensemble de l'école : ensemble instrumental, musique de chambre, chœur enfant, atelier improvisation, atelier percussions, ensemble de guitares, ensemble de cordes, groupes rock. Les musiques amplifiées vous tentent ? Les classes de guitare électrique, basse électrique, batterie sont prêtes à vous accueillir. Vous pratiquez déjà un de ces instruments et vous désirez monter un groupe et travailler avec un professionnel ? c'est possible.

Pour les plus jeunes en grande section de maternelle et CP, c'est l'éveil musical avec au programme jeux musicaux, chants, petites percussions, éveil corporel. Plusieurs lieux de cours sont proposés : La Ferté-sous-Jouarre, Saâcy-sur-Marne et Saint-Jean Les-Deux-Jumeaux.

Cette année, un cours à la préparation de l'option musique au Bac est créé officiellement pour les terminales désireuses de présenter cette option.

Les inscriptions pour l'année scolaire 2011/12 sont prises dès maintenant et le secrétariat est ouvert de nouveau depuis le 22 août 2011. Pour les élèves résidant sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays Fertois, un tarif est appliqué en fonction du revenu imposable des familles.

Pour tout renseignement : communauté de communes du Pays fertois/école de musique au 22, avenue du Général Leclerc à La Ferté-sous-Jouarre (à 300 m au dessus de la station SNCF La Ferté-sous-Jouarre), au téléphone 01 60 61 13 63 ou sur le site de la communauté de communes du Pays fertois : <http://www.cc-paysfermois.fr/> et les joindre par mail ecoledemusique@cc-paysfermois.fr.

7 ÉLÈVES DE SAINTE-AULDE À L'ÉCOLE DE MUSIQUE

En 2010/11, ce sont 7 élèves Saintaldais sur les 247 élèves qui ont fréquenté l'école de musique intercommunale.

Parallèlement, les élèves de l'école de Sainte-Aulde ont bénéficié de 39 heures d'intervention musicale.

Inscriptions au 01 60 61 13 63 et ecoledemusique@cc-paysfermois.fr.



UN CONCERT DE QUALITÉ POUR LA SAINT FIACRE

Le 4 septembre dernier, le matin, 15 musiciens de l'école de musique s'étaient déplacés dans l'église pour nous donner un bien beau concert gratuit. Un répertoire varié allant de Bizet à des musiques de films ou des années 80, sous la conduite de leur directeur, Hervé LELIEPVRE. Qu'ils soient remerciés et félicités pour leur talent et leur disponibilité.



UNE RENTRÉE SCOLAIRE RÉUSSIE



Le 5 septembre dernier, les petits Saintaldais ont repris le chemin de l'école. Ils étaient 64 (contre 57 en 2010), soit 11 % de plus.

L'école des Noisetiers compte 3 classes (une maternelle de 27 élèves dont Mme EULER est l'enseignante ; la classe de 27 CP-CE1 dont l'enseignante est Mme BENOIT et la classe de 17 CE2-CM1-CM2 dont l'enseignante est Mme PICARD).

Pour mémoire, les horaires de la garderie périscolaire : 8h-8h30 et 16h15-19h. **Entre 7h et 8h, un service à la carte existe sur inscription (fournir en mairie votre planning dès de possible).** Ne pas oublier de fournir un goûter aux enfants pour la périscolaire du soir.

PETITS TRAVAUX ET GRAND MÉNAGE

Comme chaque année, les vacances d'été ont été l'occasion d'apporter des améliorations et des aménagements nouveaux à l'école et à ses abords. C'est ainsi qu'un nouveau bac à sable a été confectionné « maison » pour les jeux d'enfants, des aménagements nouveaux réalisés dans l'aire de jeux, dont la sécurisation a été entièrement vérifiée par SOCOTEC. Et puis, juste avant la rentrée, c'était le grand ménage avec le déménagement de tout le mobilier afin de nettoyer du sol au plafond, vitrification comprise du parquet (photo). Le tout effectué par les employés communaux : Corinne BARTHELEMY et Grégory AUTOMME. Une nouvelle employée communale a été recrutée pour 14 h hebdomadaire, Mme Patricia MICHIELS, pour la surveillance de la cantine et le ménage de la mairie, en remplacement de Grégory AUTOMME, devenu cantonnier.



LA CANTINE TOUJOURS EN PROGRÈS

Moins de 2% de bio sont consommés dans les écoles françaises, alors que la France s'est engagée à introduire 20 % de produits biologiques dans les cantines scolaires à l'horizon 2012. Sainte-Aulde n'a pas attendu et plus de 20 % de produits bio sont servis aux élèves saintaldais et ce, en partenariat avec notre fournisseur, ARMOR CUISINES. D'autres améliorations cette année : un contrôle renforcé des températures des marchandises à réception, des armoires froides de la cantine, des méthodologies accrues en matière de chaîne du froid, d'isolement du « laboratoire » d'avec la salle de restauration, etc.

LES GRANDS AIDENT LES PETITS

C'est une spécialité à la cantine : les grands accompagnent souvent les petits lors des repas. Ils les aident à manger, leur expliquent comment se tenir à table. Une petite école de village, c'est aussi cela : une petite famille qui s'entraide. Aussi pour les récompenser, le personnel communal a eu l'idée de leur remettre chaque trimestre une... couronne en guise de remerciement (photo juin 2011).



Le dossier

L'histoire de Sainte-Aulde continue...

LES DERNIÈRES TROUVAILLES SUR LA PÉRIODE 1878-1914 À PARTIR DES COMPTES RENDUS DU CONSEIL MUNICIPAL.

(Maires : Jules GUERBETTE de 1876 à 1884 et Aristide BAHIN de 1884 à 1919)

La vie communale

Le 24 novembre 1878, le « buste de la République » est inauguré. C'est l'occasion d'un banquet et la population est « invitée à assister à cette fête toute patriotique et à embellir soit en pavoisant sa maison, soit en tirant des coups de fusils ». Ce buste préside toujours aux réunions du conseil et aux mariages.

La même année, le conseil décide de « racheter le pont à péage » de Nanteuil-sur-Marne à raison de 10 francs par an durant 30 ans. Il choisit aussi ses délégués, MM. Joseph Daguet, fermier à La Bordette, François Depaux, cultivateur à Sainte-Aulde, pour « aller visiter avec fruit l'exposition universelle de 1878 et assister aux conférences qui seront faites en vue de l'amélioration de l'agriculture en France ». On ajoute MM. Alphonse Franche, entrepreneur de travaux publics et Louis Gatellier, maréchal Ferrand. L'école n'est pas gratuite contrairement à l'idée reçue. Ainsi, la « rétribution scolaire » annuelle est d'un franc pour les enfants de moins de 7 ans et de 1,50 franc pour les plus de 7 ans ; auxquels s'ajoutent les enfants « appartenant à des familles nécessiteuses et dignes d'intérêt » qui sont admis gratuitement et dont la liste est établie en conseil après consultation du curé. Le traitement annuel de l'instituteur honoré par la commune se décompose comme suit : 200 F de traitement minimum de base + la rétribution scolaire de 507,50 F + le traitement correspondant au nombre d'enfants gratuits de 48 F + un supplément pour relever le traitement minimum de 584,50 F + la subvention de la caisse des écoles de 20 F ; soit au total 1 360 F. S'ajoute à cela l'allocation versée à la maîtresse de couture qui s'élève à 80 F par an et la classe d'adultes pour 50 F.

Le cantonnier perçoit 792 F par an, tandis qu'une indemnité exceptionnelle de 30 F. est votée en 1893 au bénéfice du garde champêtre qui « a rendu un grand service aux habitants de Sainte-Aulde en détruisant sur le territoire communal plus de 400 nids de guêpes ».

Le budget communal est voté chaque année en présence des plus forts contribuables qui étaient, par exemple en 1880, MM. Bellanger, Lallier, Cocu, Maupoix et Gatellier. Le conseil municipal compte alors 10 membres. En 1892, le budget s'élevait à 9 663,65 F. En 1903, « les journées d'hommes, d'animaux et de voitures, sont remplacées par une taxe vicinale portant sur les quatre contributions directes ». En 1904, le budget communal ne s'élève plus qu'à 5 450 F, tandis que les recettes ne sont que de 2 494 F, soit un déficit de 2 956 F. L'impôt est augmenté pour empierrer divers chemins ruraux et rapporte 500 F.



Le « balayage des neiges » est décidé en conseil par la nomination d'une personne par hameau.

En 1894, le conseil désigne à bulletin secret les deux représentants de la commune aux funérailles du président de la République, Sadi Carnot, assassiné en 1894 par l'anarchiste Caserio. Ce seront le maire, Aristide Bahin et son adjoint, Anatole Depaux. 20 F. sont votés pour les défrayer de leur déplacement. Il est en outre décidé « que ne soit fait aucune illumination ni réjouissance extérieure le jour de la fête nationale ». Seule sera maintenue la traditionnelle « distribution des secours en pain et en viande aux indigents ».

Prochains épisodes : les chemins et les lavoirs. (Étude réalisée par Gérard GEIST)

à savoir

Un bébé en 2010 ? Un cadeau offert en 2010

La Caisse d'allocations familiales de Seine-et-Marne (CAF) vous offre un livre-cadeau. Mais ; il faut faire vite ! Avant le 31 octobre.

Liste des lieux où retirer le livre : www.premierespages.fr

Stage d'approfondissement BAFA d'une semaine

L'ACIF, en partenariat avec Familles rurales, organise dans ses locaux un stage d'approfondissement BAFA sur le thème « animer pour petits et grands ».

Coût : 230 € (repas inclus).

Durée : du lundi 24 au samedi 29 octobre 2011.

Renseignements et inscriptions : 01 60 22 19 19.

Lieu : 17 rue de Reuil à La Ferté-sous-Jouarre.

A noter : la commune et son CCAS attribuent 80 € à l'inscription au BAFA et la même somme lors de son obtention.



LES AMIS DE SAINTE-AULDE AU PIED DES CHEVAUX DE MARLY

Le 25 juin dernier, la promenade a été chargée : visite du parc royal de Marly-le-Roi, sous la houlette de G. GEIST, maire, suivie d'un pique-nique en plein air grâce au beau temps. Ensuite, Alexandre DUMAS ouvrait les portes de son château original dont la pièce majeure est le salon mauresque qu'il fit construire par des artistes emmenés de Tunisie. Escapade sur la terrasse du château de Saint-Germain-en-Laye où est né Louis XIV et retour à Sainte-Aulde, les yeux pleins de souvenirs et de bonne humeur partagés

Le carnet de Sainte-Aulde

Naissances

Kaëlig LEBEAU

est né le 1er juillet 2011.

Antonin BAUMGARTNER

est né le 20 août 2011.

Mariages



Éric CLÉMENT et Valérie RICHARD
se sont mariés
le 10 septembre 2011

Baptêmes civils



**Lauryn, Célia et Kara
SGORLON-POUPAERT**
ont été baptisées civilement
le 17 septembre 2011
ainsi que
Yanis SGORLON-POUPAERT
à titre posthume

2011

Les rendez-vous à venir

Dimanche 9 octobre à 15 h

Festival des Belles histoires **« Contes de chez moi »**

Sabine Richard, conteuse, liseuse et farceuse, exploratrice d'histoires : contes de ruses, d'humour et de malice, contes d'ici et d'ailleurs, contes en voyage, contes du temps où l'on avait le temps : tel est son univers dans lequel elle vous invite ! Contes en famille pour tous à partir de 6 ans (non adapté pour des enfants d'âges maternels)

(Église de Sainte-Aulde)



Lundi 10 octobre à 19 h

Réunion publique « assainissement » (voir article p.2)

Retransmission en direct de FAUST de Charles Gounod

depuis l'Opéra Bastille de Paris avec Roberto Alagna et l'orchestre et le chœur de l'Opéra National de Paris. au cinéma "Le théâtre" de Château-Thierry **à 19 h 30**

Renseignements et réservations : 06 87 24 52 97.

Samedi 15 et dimanche 16 octobre

Collecte des bouteilles de gaz usagées (voir article p.3)



Samedi 29 octobre à partir de 16 h

Soirée « jeux de société »

Hélène DELAGE et Les amis de Sainte-Aulde vous entraînent dans l'univers des jeux de 7 à 107 ans. Précision importante : des jeux nouvelle génération.

Entrée gratuite. Renseignements : 06 03 36 82 72.

(Salle polyvalente municipale)

Samedi 19 novembre à 19 h

Soirée Beaujolais

et 27 novembre

Sortie au théâtre des 2 ânes

(Organisées par Les amis de Sainte-Aulde).

SANS OUBLIER LE YOGA :

le lundi de 17h25 à 18h25 (salle Stoll).

Detente, souplesse, postures et exercices associés à la respiration par un professeur diplômé d'Etat. Chaque semaine, ces cours réunissent 10 personnes dans la bonne humeur et la « zénitude » !